

Décembre 2018 - BULLETIN MUNICIPAL n°65



14 juillet, Fête du village



Label «Arbre remarquable» du chêne vert



Théâtre «Comme s'il en pleuvait»



Vœux du maire



Finale de la coupe du monde de football



Fête de la musique

La Maire et le Conseil Municipal
vous souhaitent
d'excellentes fêtes de fin d'année !

	Édito	p. 2
	Vie communale	p. 3
	Vie associative communale	p. 8
	Vie extra-communale	p. 10
	Culture & patrimoine	p. 11
	Infos pratiques & commerciales	p. 13
	Expression Libre	p. 15
	Agenda	p. 16

édito

Chers Clavetaises et Clavetais,

L'AVENIR ?

La réunion publique du mercredi 7 novembre dernier a montré une fracture entre le maire et une partie du Conseil Municipal. Via un dossier « Voirie » avec le programme Billettes pour un montant total, pluvial inclus TTC, déduction faite des subventions possibles, de 680.000€ à charge pour la commune, en refusant toute possibilité de subventions de la CDA La Rochelle sur le réseau pluvial. Un montant de travaux bien supérieur à tous les travaux des mandats précédents, un surendettement que je n'approuve pas, ni comme maire ni comme clavetaise.

Une tension déclenchée par ma volonté de décaler le chantier des Billettes en 2020 au lieu de 2019 (Un grand chantier pour seulement 400 m de rue : tout ouvrir, refaire le pluvial, enterrer tous les autres réseaux y compris la fibre optique, refaire toute la couche de surface avec un trottoir jusqu'à la rue du Moulin). Pourquoi je souhaite attendre 2020 (1 an) ?

Parce que la CDA La Rochelle va obligatoirement, légalement, prendre la compétence pluviale au 1er janvier 2020. Cette compétence la conduira à financer les travaux des réseaux pluviaux communaux, à ce jour, pour Clavette, rue des Billettes 286.000 euros.

Mais cet épisode est révélateur d'un désaccord plus profond, purement politique, qui consisterait pour certains à se démarquer sur ce chantier et aussi à envisager de supprimer des services (qu'ils considèrent comme « inutiles ») :

- La bibliothèque portée et animée uniquement par 8 bénévoles (budget 1.589 €/an)
- Toute la fête du 14 juillet (budget 2018 : 265€)
- Démonteur le Multisports (construit en 2010) au lieu de réparer et rehausser au fur et à mesure, les filets de protection...

CLAVETTE PETIT VILLAGE GAULOIS ?

Une partie du Conseil Municipal s'est aussi affichée le 7 novembre avec un peu d'agressivité vis-à-vis du représentant de la CDA La Rochelle en charge des politiques « assainissement et pluvial ». Nostalgie sans doute d'une époque plus facile, de communes plus autonomes, bien financées, de l'ancienne CDC Plaine d'Aunis...

Faire sans l'agglomération ? Est ce possible ? Souhaitable ? Pour quel bénéfice pour la commune ? C'est loin d'être évident si l'on voit dans le passé ce que la CDC Plaine d'Aunis a fait à Clavette face à ce qui s'est construit à La Jarrie ou à Aigrefeuille à coup, parfois, d'impôts additionnels...

Finies les communes autonomes, s'appuyant seulement sur leurs chefs-lieux de canton. Depuis 3 présidents de la République et surtout la loi Notre de 2015, toutes les communes doivent obligatoirement se rattacher à une Communauté de Communes élargie (CDC) ou une Communauté d'Agglomération (CDA). Les pouvoirs et les compétences des agglomérations se renforcent en leur transférant les dotations et les impôts que nous payons. Et c'est juste le début... Nous n'y pouvons rien, autant essayer d'en faire un atout !

Depuis 2014, nous avons perdu de l'Etat 70.000€/an - A contrario, voici les aides données à Clavette par la CDA La Rochelle :

- 150.000 euros de subventions pour le restaurant scolaire
- des baisses d'impôts sur la Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères, sur la taxe additionnelle famille de l'ancienne CDC

- le ramassage des ordures ménagères modernisé avec des bacs et le tri sélectif
- un revenu minimum pour la Dotation de Solidarité et la Taxe d'Aménagement
- la baisse des factures d'eau et d'assainissement
- un nouveau réseau de bus, largement doublé pour Clavette
- bientôt des voies douces gratuites (annoncées dans le journal Sud-Ouest le 23 octobre dernier)
- bientôt la fibre optique (début des travaux janvier 2019, les réunions ont commencé)
- des ordinateurs, du mobilier, des accompagnements pour des parcours pédagogiques à l'école
- des subventions annuelles pour la bibliothèque, pour les manifestations et les animations : le festival d'automne, le 14 juillet, les spectacles...

TANT DE CHOSES QUI CONTRIBUENT AU BIEN VIVRE ENSEMBLE.

Se passer de l'agglomération et de ses subventions ? Encore faut-il en avoir les moyens ! Nous ne bénéficions plus de la manne financière de la vente des terrains du lotissement du Tennis qui servait d'autofinancement. Les revenus de Clavette ne dépendent que de subventions, de dotations et des impôts locaux - Que va devenir la taxe d'habitation qui représente 40% de notre budget ?

Je salue la gestion de mes prédécesseurs, mais le rouleau compresseur des baisses de toutes les dotations et subventions est passé par là et nous devons plus que jamais faire des efforts de gestion. C'est à dire non seulement réduire les coûts mais aussi ralentir les très gros investissements mal subventionnés ! Une bonne gestion permet d'éviter la suppression des services... Clavette ne doit pas devenir un village dortoir de La Rochelle.

Seuls des projets bien ficelés, ambitieux mais économes, utilisant toutes les subventions disponibles sont à notre portée, avec la chance actuelle pour une petite commune comme Clavette d'avoir une vice-présidence à la CDA.

Espérons que la raison, le calme et la discussion nous permettront d'accepter une solution viable, financièrement acceptable et responsable.

PLUS QUE JAMAIS MILITONS POUR LE BIEN VIVRE ENSEMBLE DANS NOTRE VILLAGE !

Je vous souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année, un beau Noël 2018.

Votre Maire,
• Sylvie Guerry-Gazeau





FEMMES ÉLUES ET PARITÉ

Une démarche conjointe de 3 élues de l'agglomération de la Rochelle (représentant les 3 groupes politiques de l'assemblée de la CDA - 82 représentants des 28 communes) propose un partage d'expérience en direction des femmes susceptibles de rejoindre des listes aux prochaines municipales. Le Tambour vous relaye leur communiqué de presse :

En 2020, nous voterons pour de nouvelles municipales

Vous êtes une femme

- Vous vous sentez concernée
- Vous souhaitez, seulement, vous informer
- Vous êtes tentée de vous engager pour votre commune
- Vous vous posez des questions

Un groupe de femmes élues sur la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (réunissant tous les groupes d'élus) est prêt à vous faire part de leurs expériences

Venez nous retrouver

Individuellement ou accompagnée, lors de rencontres informelles que nous proposerons sur le territoire.

Franchir le pas est à votre portée

Nous comptons sur vous pour :

- Réussir la parité (obligatoire mais difficile à réaliser)
- Parler de votre envie d'aller plus loin comme conseillère municipale, ou sur un poste d'adjointe
- Mener une liste pour devenir une future Maire



Parce qu'un mandat municipal est le plus beau des mandats, démystifions ensemble la politique

Contacts :

Sylvie GUERRY-GAZEAU (Clavette) :
06 46 87 11 03
maire@maire-clavette.fr

Marie-Gabrielle NASSIVET (Thairé) :
06 16 72 15 68

Nicole THOREAU (Périgny) :
06 85 05 21 67
nicole.thoreau@agglomeration-larochelle.fr

LE DIMANCHE 26 MAI 2019 : ÉLECTIONS MODE D'EMPLOI



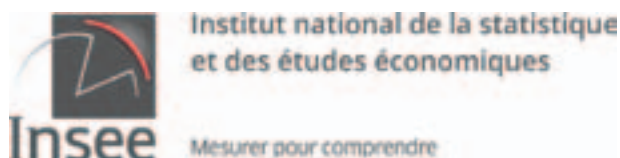
Du nouveau dans la gestion des élections : le Répertoire Electoral Unique

La loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016 modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales et institue un répertoire électoral unique (REU) à compter du 1^{er} janvier 2019, dont elle confie la gestion à l'Insee.

Pour l'électeur, le principal changement est la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription fixée au 31 décembre : actuellement, passé cette date, l'électeur ne peut voter à aucun scrutin de l'année suivante. Désormais la date limite d'inscription pour chaque scrutin sera fixée dans le cas général au 6^e vendredi précédant le scrutin.

De plus, tout électeur pourra consulter sa situation personnelle vis-à-vis du REU via la plateforme service-public.fr. Ainsi, si l'électeur n'est pas inscrit dans la commune, il lui sera proposé d'envoyer une demande d'inscription en ligne.

Dans le cadre de la mise à jour du Répertoire Electoral Unique par l'Insee, nous vous invitons à vérifier auprès de la mairie votre inscription pour les prochaines élections.



Les prochaines élections européennes se dérouleront le dimanche 26 mai 2019 en France.

Elles auront lieu au suffrage universel direct à un tour.

La France élit 79 députés européens (74 aujourd'hui). La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (Brexit) entraîne une recomposition du Parlement européen au profit de plusieurs États membres sous-représentés, dont la France.

Pour pouvoir voter, il faut être Français, être âgé d'au moins 18 ans, jouir de ses droits civils et politiques et être inscrit sur les listes électorales.

Les citoyens européens vivant en France (domicile réel ou résidence continue) peuvent également participer à l'élection des représentants français au Parlement européen. Ils doivent être âgés d'au moins 18 ans, jouir de leurs droits civiques en France et dans leur pays d'origine et être inscrits sur une liste électorale complémentaire dans leur commune de résidence. Ils doivent en outre s'engager à ne voter qu'en France.

Les candidats présentés sont élus selon les règles de la représentation proportionnelle (principe commun à tous les États membres), au scrutin de liste à la plus forte moyenne. Les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages bénéficient d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. Les sièges sont attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste.

BILAN 2018 DES TRAVAUX BÂTIMENTS

La commission bâtiments élargie, composée de Jean LARRIBOT, Christophe MICOINE, Marie-Ange CHABIRAND, Chantal CHERPRENET-QUINTIN, Jean-Jacques SNOEK, Stéphane BEAUPOUX, Xavier LANNELONGUE et Freddy MARTIN s'est réunie en janvier et en avril 2018. Elle a étudié une liste de travaux à effectuer sur les bâtiments communaux.

Il a été déterminé les priorités à faire chiffrer dans un premier temps; plusieurs devis ont été demandés pour chaque tâche. La commission a sélectionné les devis des entreprises avant un passage devant le conseil municipal.

Atelier municipal

Remise en place des tuiles (il y a des fuites) :

Les tuiles ont été remises en place gracieusement par l'entreprise Joseph BURAUD d'Aytré. Elle a fait savoir qu'il faudra envisager un remaniement de l'ensemble de la toiture.



École

Rénovation des façades :

Nous avons choisi de traiter certaines façades de l'école qui étaient abimées par l'humidité, plutôt que de les repeindre directement (sachant que les derniers devis de peinture avaient été estimés à 20 000€)

Cette opération de traitement des murs humides de l'école a coûté **6827,40 €/TTC**

Intervention sur le ZINC de jonction de l'ancienne cantine (problème d'humidité): **156,67 €/TTC**

Pose de rideaux en parties hautes des deux anciennes classes, ainsi qu'à l'accueil de la mairie : **441,60 €/TTC**.

Restaurant scolaire

Pose d'une alarme (Départ HP alarme Incendie) dans la salle du restaurant : **252,59 €/TTC**

Église

Peinture de la porte d'entrée : **507,80 €/TTC**

Maison des Assistantes Maternelles (MAM)

Mise aux normes de l'assainissement de l'évier et remise à neuf de l'alimentation eau chaude/froide de l'évier : **968,40 €/TTC**

Mairie-école-restaurant scolaire

Le marché d'entretien 2018-2021 de la chaufferie : **1 442,71 €/TTC**

Cimetière

Réparation du portail en fer forgé côté Rue du Moulin.

L'entreprise de ferronnerie contactée n'a pas souhaité donner de devis car, selon elle, un changement du portail serait moins coûteux.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année.

• **Christophe MICOINE.**
Adjoint délégué aux bâtiments

FLASH SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

C'est aujourd'hui le moment de dresser un bilan des travaux engagés dans la modernisation de l'éclairage public de notre commune.

Pour rappel, nous avons mené en 2015 une réflexion visant à réduire la consommation d'énergie électrique impactant notre budget de fonctionnement, et, par voie de conséquence, la masse de CO2 rejetée dans l'atmosphère.

Cette analyse était le fruit d'un double constat, caractérisé par la hausse des coûts énergétiques combinée à la baisse des dotations de l'état.

L'éclairage public fût alors naturellement désigné comme cible privilégiée, sur laquelle nous avons décidé de travailler.

Pour cela nous disposons de 2 leviers principaux sur lesquels nous avons agi, avec, d'une part, le remplacement de certains luminaires fortement énergivores, et, d'autre part, une diminution de la durée d'éclairage journalière.

Parallèlement, un diagnostic du parc de luminaires, mené par la société CITEOS, nous a permis de déterminer et de calibrer une solution de modernisation du système, de sorte à atteindre un niveau d'économie requis ouvrant ainsi droit à des subventions nécessaires au financement des travaux que nous souhaitions envisager.

Ce travail de recensement et de mesures nous a conduit à la fois au remplacement de 51 luminaires vétustes par une technologie LED, mais également à un contrôle de la durée d'éclairage au moyen d'horloges astronomiques affectées à chacun des 9 réseaux d'alimentation de l'éclairage public de la commune.

Afin de mettre en évidence les économies résultantes de ses mesures, il a été décidé de comparer les consommations électriques portant exclusivement sur le seul éclairage public, entre 2014 avant travaux, et 2017 post travaux.

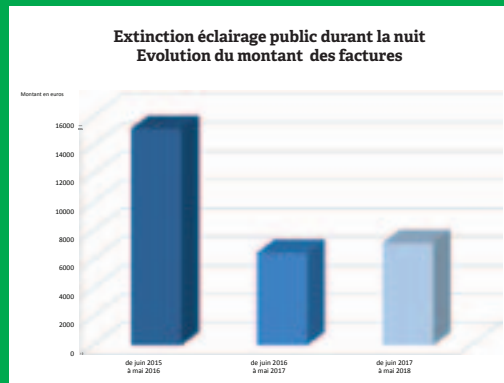
Notre consommation annuelle est passée ainsi de 123 000 KW/h à environ 35 000 KW/h aujourd'hui.

Malgré une hausse du prix du KW/h d'environ 12% dans la période considérée, nous avons réussi à diviser le montant de notre facture TTC de 2,4 avec une facture d'énergie consommée passant de 15 154 Euros TTC entre juin 2015 et mai 2016 à 6 478 Euros TTC entre juin 2016 et mai 2017.

Cette opération, d'un coût global de 30 780,54 Euros, a bénéficié de subventions cumulées à hauteur de 50 % par le SDEER et à 30 % par l'ADEME, minimisant ainsi la part d'investissement de la commune, soit 6 156,11 Euros.

Voilà donc un retour sur investissement relativement court avec un amortissement inférieur à 16 mois. Mais le bénéfice de cette entreprise ne se limite pas à cela, avec une diminution de 10 tonnes de CO2 émis dans l'atmosphère chaque année.

• **Bertrand NAUD**





BILAN 2018 DES TRAVAUX DE VOIRIE

La commune de Clavette compte 24.5 kms de voirie à entretenir.

La commission voirie élargie, composée de Jean LARRIBOT, Christophe MICOINE, Chantal CHERPRENET-QUINTIN, Jean-Jacques SNOEK, Xavier LANNELONGUE et Freddy MARTIN s'est réunie en janvier et en avril 2018. Elle a choisi de recentrer l'entretien sur les chaussées de la partie urbaine.

Plusieurs parties de voirie ont été traitées en juin par la société Atlan'route, prestataire de la commune de Clavette pour 3 ans :

> Chemin de Pommerou	1 860,00 €
> Chemin des Malettes	1 374,00 €
> Rue du Grand Chemin	483,60 €
> Chemin de La Cave	1 338,00 €
> Rue des Tilleuls	590,40 €
> Clos des Frênes	1 713,60 €
> Chemin du Collège	5 364,00 €
> Chemin des Oiseaux	987,00 €
> Route du Goyau (Fossé)	1 371,60 €

Sur un budget voté pour un montant de 16 000 €, le total de l'entretien a été de 15 082,20€. Un tiers de ce budget a servi à entretenir la totalité du *Chemin du Collège*. Bien que ce dernier ait été refait en 2006, il s'était fortement détérioré et nous avons dû stopper les dégradations de cette chaussée.

Afin de préparer l'avenir et de connaître le coût de la réfection de certaines rues, nous avons demandé plusieurs devis :

- > Création d'un trottoir
Rue du Grand Chemin (en face de Korian) **21 002,04 € TTC**
- > Réfection de la chaussée
Chemin de La Cave
(de la Raise Rabeau à la Rue des Tilleuls) **32 859,60 € TTC**
- > Mise aux normes du trottoir du STOP
Chemin de La Laiterie **932,96 € TTC**
- > Réfection de la chaussée
Rue des Tilleuls **23 934,00 € TTC**
- > Option passage piéton PMR
Rue des Tilleuls **3 393,00 € HT**

Avec ces devis et les surfaces impactées, nous pouvons également calculer le coût de réfection d'autres projets.

Lors de ces réunions, il a été décidé des modifications de signalisations *Chemin du Dognon* et *Chemin de La Cure*, suite à plusieurs demandes des riverains afin de limiter la vitesse :

- Deux « Stop » et un « Cédez le passage » *Chemin du Dognon* au niveau de l'intersection avec les lotissements des Murailles et des Lucioles
- Un « Stop » *Chemin de la Cure* en remplacement de la priorité à droite pour la sortie du *Chemin du Collège*.



Chemin du Collège avant travaux



Chemin du Collège après travaux

En février 2018, Jean LARRIBOT et moi-même avons rencontré le PDG d'ACCO, M. PLAIRE, afin de discuter des différentes possibilités de réfection d'un trottoir aux 2 bis *Route du Goyau* et 44 *Rue du Grand Chemin*. Cette société est à l'origine des constructions concernées par ces trottoirs. Je tiens à remercier cette personne, M. PLAIRE, qui a pris en charge les travaux de création des trottoirs *Route du Goyau* et *Rue du Grand Chemin*. La commune de Clavette a pris en charge la jonction restante, en face de l'auto-école, pour un montant de **954,30 € HT**.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année.

• **Christophe MICOINE.**
Adjoint délégué à la voirie

LE BRUN DU GÉRANIUM

« Oh! Le beau papillon » me direz-vous. Seulement voilà, il n'est pas inoffensif pour tout le monde surtout pour les Géraniums...

Type : insecte lépidoptère

Nom scientifique : *Cacyreus marshallii*

Période à risque : de mars à octobre

Organes sensibles de la plante : tige

Stade sensibles du végétal : tous

Symptômes/Dégâts : Le papillon pond ses œufs sur la face inférieure des feuilles. Ce sont les chenilles qui sont responsables des dégâts, car elles grignotent l'intérieur des tiges de la plante. Les premiers symptômes visibles se manifestent au niveau des fleurs. Les boutons floraux ont un aspect « grignoté » par les larves, ils noircissent et semblent creux au toucher. Ce noircissement des hampes florales et des

tiges est provoqué par la présence des déjections des larves à l'intérieur des tiges. La chenille de ce papillon creuse l'intérieur des tiges de géranium causant leur dépérissement.

Arrivé depuis peu en France, ce ravageur progresse doucement vers le nord.

Echelle de gravité : Une forte attaque peut provoquer un dépérissement complet de la plante puis engendrer une forte diminution de la floribondité (du fleurissement). En cas d'attaque sur les vôtres vous pouvez, soit supprimer le plant attaqué, soit essayer l'utilisation de valeureuses petites bêtes appelées Nématodes (Auxiliaires) pouvant intervenir d'Avril à Octobre.

• **Amélie Raimond**
Service technique



LE PERSONNEL ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE DE CLAVETTE

Elles s'appellent Audrey Denimal, Mathilda Klein et Camille Pabois. Elles ont remplacé Frédérique Torlini, Sophie Lafont et les 7 personnes en contrats aidés qui se sont succédées à l'accueil depuis 2010.

Clavette est une commune qui grossit : 1351 habitants recensés à ce jour, une école élémentaire de 5 classes et 128 élèves avec garderie et cantine. De multiples services proposés à la population.

Elles doivent s'adapter à une nouvelle réglementation administrative, de plus en plus lourde, contraignante et dématérialisée. Elles doivent maîtriser de plus en plus de logiciels métiers et rester à l'écoute de la population et de ses besoins. Assurer la meilleure aide possible et garantir un accompagnement de proximité avec empathie est leur rôle. Elles ont toutes les trois suivi la formation de secrétaire de mairie du Centre de Gestion de la Charente Maritime.

Bien qu'ayant chacune des spécialités liées à leur poste nous les avons voulu polyvalentes, capables de se remplacer mutuellement si nécessaire.

Je salue cette nouvelle équipe et son efficacité. Les voici :



AUDREY DENIMAL

Notre nouvelle secrétaire générale – Diplômée de l'école supérieure de Commerce de Toulouse avant d'être élève du Centre de Gestion de Charente Maritime, c'est la réussite du concours interne de rédacteur principal 2^e classe de la fonction publique qui lui a permis de décrocher le poste à Clavette. Ancienne secrétaire comptable du Sivom de la Plaine d'Aunis, formée par Frédérique Torlini en 2010, connaissant bien le territoire et notre commune, elle était de fait la plus légitime pour remplacer notre secrétaire générale. Un poste clef qui demande de bonnes qualités relationnelles et d'écoute, rigueur et organisation, ainsi que sens des responsabilités.

Parmi ses multiples fonctions, elle assiste l'autorité territoriale pour la définition des orientations stratégiques de la commune, elle assure le pilotage et le suivi des projets communaux. Pour le maire, elle planifie, convoque toutes les commissions, les maires-adjoints et le conseil municipal. Accompagnée des différents services municipaux, elle met en place et suit les décisions du conseil municipal. Directement sous la compétence du maire, elle est la directrice des ressources humaines de la commune. Elle supervise le management des équipes, les accompagne dans le déploiement des actions, veille à la tenue et mise à jour des dossiers des agents (plannings, avancements de carrière...)

Elle est formée pour gérer toutes les demandes d'urbanisme réglementaire. Avec l'adjoint à l'urbanisme, elle traite les permis de construire comme toutes les demandes de travaux dans le cadre des règlements du Plan Local d'Urbanisme, en lien avec le domaine public, avant leur envoi à la communauté d'agglomération.

Avec le maire, elle travaille directement sur le budget communal. Elle suit donc tous les dossiers d'investissement comme de fonctionnement. Elle monte toutes les demandes de subventions et l'ensemble des dossiers juridiques et administratifs qui sont adressés en Préfecture et à la Trésorerie principale.



MATHILDA KLEIN

Issue d'une formation en Ecole de Commerce internationale, avant la formation de Secrétaire de Mairie, elle remplace Sophie Lafont qui a été mutée il y a un an et demi. Elle est en charge de la comptabilité communale, des affaires scolaires, du CCAS et du cimetière. Elle participe à la préparation budgétaire, supervise les contrats avec les prestataires, émet les mandats administratifs et les titres de paiement, notamment pour les parents dont les élèves fréquentent la cantine et/ou la garderie. Avec l'Adjointe aux affaires scolaires, elle gère les affaires

périscolaires telles que les inscriptions, le règlement, les commandes de repas pour la cantine et certaines manifestations comme le goûter de Noël. Avec le soutien de l'Adjointe aux affaires sociales, elle aide les personnes en difficulté à remplir les dossiers de demandes d'aides ou de logements sociaux. Par ailleurs, elle organise chaque année le déjeuner dansant pour les anciens de Clavette. C'est aussi la référente de la gestion du cimetière : achat de concessions et inhumations.



CAMILLE PABOIS

Formée aussi au Centre de Gestion, elle est également titulaire d'une licence universitaire de Management des Organisations. Elle est votre premier contact quand vous entrez en mairie, que vous soyez des personnes privées ou des entreprises. C'est Madame État Civil !

Elle répond le mieux possible à vos besoins et vos demandes. Elle prend les rendez-vous et vous adresse vers les bons interlocuteurs. Elle vous renseigne et vous oriente sur vos démarches administratives, de l'authentification de signature à la demande de carte d'identité.

Elle gère le fichier population. C'est elle aussi qui s'occupe de l'organisation des élections et des inscriptions sur les listes électorales. Elle est formée à l'urbanisme pour répondre dans un premier temps à vos questions. Elle tient le planning de la salle des fêtes, et celui de tous les événements communaux. Avec l'adjointe aux animations, elle est la cheville ouvrière de l'organisation de ces manifestations et contacte tous les prestataires. Nous lui devons, avec l'adjointe et les services techniques, la qualité de l'organisation des derniers 11 novembre, 14 juillet, vœux du maire... Elle est aussi très active dans la communication, avec le maire ou l'adjointe en charge : Elle prépare Le Tambour et ses articles, les comptes sur les réseaux sociaux, la mise à jour du site internet, les affiches et les panneaux en tout genre.

• Sylvie Guerry-Gazeau



LE CHEMIN DE LA FRATERNITÉ À CLAVETTE

Vous souhaitez découvrir les petites ruelles du village de Clavette à la lecture de messages fraternels, flâner au rythme de la fraternité ?

Venez parcourir le chemin de la fraternité long de 2 km créé par les élèves de l'école Pierre Perret.

Vous découvrirez tout au long de ce sentier cinq grands panneaux ayant pour thème la fraternité.

En lien avec les programmes d'éducation morale et civique. Les élèves ont réfléchi au sens du mot fraternité. Que veut-il dire, pourquoi est-il dans la devise républicaine ? Qu'est-ce qu'être fraternel ? Y a-t-il eu des moments fraternels lors des guerres. Comment être plus fraternel ? Chaque classe a travaillé à l'écriture d'un panneau.

Les élèves ont également parcouru les rues de Clavette, et créé le parcours sur une carte. Ils ont ainsi pu découvrir le village et rechercher des passages insolites.

Un plan du parcours sera à disposition à la mairie, et sur le site internet du village de Clavette.



Il a été inauguré et mis en service le lundi 10 décembre au lendemain de la journée de la laïcité.

• Aurélie Escolar
Directrice de l'école Pierre Perret

CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914-1918

Une très belle cérémonie de célébration pour le centenaire de l'Armistice 1918 s'est déroulée à Clavette. Après la dépose de gerbe au pied du monument aux morts où étaient exposés les portraits de 8 de nos combattants morts pour la France (sur 15), s'en est suivi le discours du président de la République lu par Madame le Maire. La classe de Sylvie Remaud a chanté la Marseillaise et un chant émouvant de Liberté.

Puis un verre de l'amitié a permis à chacun d'échanger et de feuilleter le travail colossal d'Elisabeth Naud «Clavette, les hommes de 1914-18».

Une exposition des dessins d'enfants était également affichée dans le village, sur la place du Pressoir et face à la mairie, accompagnée de deux affiches résumant les points forts année

par année de cette longue guerre exprimés par notre clavetais Christian Rouaud et mis en page par Cathy Russell.

Une autre exposition du travail des enfants accompagnée de photos de Patrick Quintin des monuments aux morts au travers la France est restée à la bibliothèque durant deux semaines.

Cette journée pour la paix aura été dignement représentée avec la présence de nombreux Clavetais de toutes générations.

L'album-souvenir «Clavette, les hommes de 1914-18» est consultable à la bibliothèque. A ceux qui le voudraient : il est possible de leur envoyer le fichier PDF par courrier électronique. Il suffit de le demander par courriel à bibliothequedeclavette@gmail.com

• Chantal Cherprenet-Quintin



LE COMITÉ DES FÊTES

Cette année encore, le comité des fêtes de Clavette a organisé de nombreuses manifestations : concours de belote, vide grenier, vide dressing, chasse aux œufs, fête des voisins, marché de Noël, halloween, balade nocturne, balade à vélo, soirée du beaujolais, journée de Noël, etc.

Je vous donne rendez-vous le 21 janvier pour l'assemblée générale, et pourquoi ne pas accueillir de nouveaux bénévoles, ou tout simplement de nouvelles idées. Si vous voulez rejoindre l'équipe du comité, n'hésitez pas à me joindre sur mon portable.

Mon équipe et moi remercions nos partenaires, les commerçants de Clavette, les bénévoles, la mairie, et les participants. Par la même occasion, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. Je remercie mon équipe toujours présente.

• **Christophe Vanpouche**

Président du comité des fêtes de Clavette

06 16 48 81 79



COMITE DE JUMELAGE FRANCO-ALLEMAND

C'est le 5 juin de cette année, qu'un groupe de 25 personnes a pris le départ pour le DITHMARSCHEN. Après avoir traversé la Belgique, nous avons fait une halte à Aachen (Aix la Chapelle) pour une nuit à l'hôtel avec dîner. En effet le voyage en bus se fait toujours en deux jours pour être moins pénible, et peut permettre de découvrir la ville. Pour la première fois et en raison de gros travaux, au lieu de passer l'Elbe à Hambourg sous le tunnel, nous avons pris le ferry à Wischhafen, et sommes arrivés en fin d'après-midi à Eddelak où nous attendaient nos amis.

Après quelques mots de bienvenue et le pot de l'amitié, au cours duquel ont été présentées deux nouvelles familles françaises, le groupe s'est réparti chez leurs hôtes. Le programme du séjour (6 jours) était composé de journées ou demi-journées libres, de sorties communes, notamment à KIEL avec visite du port, de la ville, un autre jour à Hambourg avec visite de l'Elbphilharmonie (réussite architecturale monumentale). Un après-midi a été réservé à une partie de Kloatschitten (jeu nordique par équipes).

Comme de coutume a eu lieu la soirée officielle autour d'une bonne table, ponctuée de quelques danses et petits discours chaleureux.

La veille du départ, la réunion des deux bureaux s'est tenue au Suhr's Hotel afin de faire le point sur le séjour et préparer la future venue



en 2019 de nos amis (en principe du 14 au 21 juin). Il a été constaté que les deux nouvelles familles françaises ont été ravies de leur séjour et avaient hâte de recevoir à leur tour.


Le retour se fit en reprenant le ferry, traversée de la Hollande, un arrêt à l'hôtel dans la ville de Liège (Belgique) et sommes arrivés le lendemain à Clavette satisfaits de ce nouvel échange.

L'assemblée générale du comité se tiendra à la salle des fêtes de Clavette le 20 janvier à 10h30.

• **Jean-Claude Hahusseau**

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES des écoles de Clavette et de Montroy



Suivez-nous : 
[@apeclavettemontroy17](https://www.facebook.com/apeclavettemontroy17)

L'Association des Parents d'Elèves de Clavette et Montroy organise des événements pour les enfants, et aide au financement des projets pédagogiques et sorties scolaires de nos 2 écoles.

Le 9 novembre dernier, dans la salle des fêtes de Montroy, nous étions près de 160 enfants et parents à avoir été transportés par Koffi et Cie dans une ambiance africaine de folie ! Marionnettes et djembé étaient au RDV !

Le vendredi 7 décembre a eu lieu la traditionnelle Boum de Noël, de 16h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Montroy. Tous les enfants, de PS au CM2, ont pu se retrouver déguisés aux couleurs de Noël pour danser, se faire maquiller, et profiter des goûters proposés.

Les prochains événements à ne pas manquer :

• le carnaval et sa tombola, samedi 4 mai après-midi, à Clavette

Notez que les papas débute le char du carnaval chaque samedi matin à partir du 12 janvier 2019.

• la kermesse géante et repas, en juin, à Clavette

Merci à tous les participants et aux bénévoles ! N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour tout renseignement et pour contribuer à ces événements :

apeclavettemontroy@gmail.com

• **Les co-présidentes de l'APE**



ZUMBA

Dans le cadre de l'opération « Octobre rose », les élèves Zumba de Sandrine Fit Danse se sont associées à la 25^e campagne de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein en France. Un bel effort de solidarité renouvelé cette année.

Les cours de Zumba ont lieu **le mardi de 20h à 21h**, salle des fêtes de Clavette.

• Sandrine Juttau
06 71 61 91 89



BOUGER AVEC L'ASSOCIATION LA FOURMI

Tous **les jeudis de 18h à 19h30** dans la salle des fêtes de Clavette, Eliane Gourgues propose un atelier de Gym-Douce et Coordination Holistique pour adultes: Le corps dans ces 3 dimensions (droite/gauche, avant/arrière, haut/bas), nous travaillerons l'équilibre avec des gros ballons et des planches d'équilibre, le renforcement musculaire avec des

élastiques et petits ressorts, et toute la coordination du corps grâce à des petits sacs de sable et des balles rebondissantes.

Apprendre à regarder, à écouter, anticiper, rester en équilibre, se déplacer, etc.

Le 1^{er} cours d'essai est gratuit.

• Animatrice Eliane GOURGUES
05 46 34 73 01 / ass-la-fourmi.fr



L'ASSOCIATION LES PETITS LOUPS

L'association les petits loups entre dans sa cinquième année.

L'initiation de football se fait **le samedi de 10h30 à 12h ou de 16h à 17h30** au City parc de Clavette de septembre à juillet, il reste quelques places (mixtes).

L'association les petits loups a organisé un baby grenier au mois de mai au City parc de Clavette, un autre au mois d'octobre salle des fêtes de Clavette.

L'équipe des petits loups remercie la mairie de Clavette, les participants.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

• Christophe Vanpouche
Président de l'association les petits loups
06 16 48 81 79



YOGA



Les mardis de 9h45 à 11h15, Senthilkumar Ponnusamy, maître indien avec 15 ans d'expérience et arrivé en France en 2013, vous emmène sur le chemin de la maîtrise du corps et de l'esprit par des postures, exercices et relaxations très diverses.

Senthil
06 95 72 73 99
ysryoga@gmail.com

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Démarré fin 2014, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la CDA La Rochelle est au milieu du gué. Certaines Communautés de communes ou d'agglomération le commencent à peine. Nous sommes avec Biarritz et Pau, les plus avancés de Nouvelle Aquitaine. C'est dire la complexité de l'exercice !

Il est très ambitieux de vouloir regrouper dans un seul document les règlements d'Urbanisme de 28 communes dont La Rochelle. C'est en plus la première fois que des techniciens et administratifs (dont de nombreux ingénieurs) cherchent la meilleure configuration possible pour adapter dans un seul plan d'urbanisme l'habitat de 168.000 habitants dispersés à la fois dans des villages ruraux, des hameaux, un grand centre urbain, des villes de bord de mer, etc.

Les retours, heurts et échanges sont fréquents entre les élus locaux de terrain que nous sommes et qui cherchons à ne pas déplaire à nos administrés et les visions des professionnels de l'urbanisme qui travaillent de leurs bureaux pour mettre en application des ordres et directives venues de plus haut : Economiser les terres agricoles, penser santé et sécurité des habitants, sauvegarder

et même renforcer les trames vertes et bleues, voies d'eau, voies de ruissellement, haies, boisements...

Même pétris de bons sentiments des deux côtés la cohabitation et le travail sont compliqués.

Actuellement, même si 90% du zonage est validé, restent des questionnements autour des taux d'emprise au sol des constructions, zone par zone et de nombreux petits détails qui retardent le vote et la mise en œuvre du PLUI.

Actuellement les seuls points dont nous sommes sûrs : Même si le Plan Local d'Urbanisme Communal reste encore en service, nous pouvons, à la présentation d'une demande de permis de construire, dans une zone qui sera transformée dans le futur PLUI, faire un «surseoir à statuer».

Exemples : les futures zones d'Aménagement d'Orientations Programmées (qui



permettent à plusieurs petits terrains enclavés d'être traités ensemble pour faciliter/orienter le parking et les voies de desserte). Les voies douces sont inscrites dans le futur PLUI. L'interdiction de construction sous les lignes haute tension est bien confirmée. Pour Clavette le futur développement urbain est fléché entre le chemin du Dognon et le chemin de la Cave, le long du lotissement actuel. Un terrain réservé est maintenu autour de la plaine de la Chênaie pour plus tard, qui sait dans un avenir lointain, installer des équipements sportifs, une salle des fêtes...

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec nous en mairie, si vous avez des questions dans votre secteur. Nous ne manquerons pas de vous informer des évolutions connues.

• Sylvie Guerry-Gazeau

LA NUIT DES ÉTOILES Clavette

3-4-5 Août 2018, des nuits réservées de longue date sur les agendas des astronomes amateurs ou expérimentés, pour la 28^e édition des « Nuits des Étoiles ».

« Astraunis », le cercle des astronomes amateurs d'Aunis, était présent avec leurs télescopes sur un terrain mis à disposition par la commune de Clavette, à l'écart de la pollution lumineuse.

470 manifestations ont été organisées en France cette année pour cet événement avec la planète Mars comme star de ces nuits. Actuellement au plus proche de la terre à 57 millions de kilomètres, Mars est en opposition, c'est-à-dire alignée avec la terre et le soleil, ce qui lui confère une couleur rougeâtre et la rend la plus brillante des astres de la nuit, hormis la Lune.

À 21h30, les premiers visiteurs arrivent avec un peu d'avance. Vénus visible bien que la nuit ne soit pas encore tombée permet les premières observations. Une centaine de visiteurs vont se succéder durant la nuit, grands ou petits, candides ou connaisseurs tous passionnés par le spectacle de la voûte céleste vue à travers l'oculaire d'un télescope.

En particulier, Saturne et ses anneaux, impressionnant pour les premiers regards émerveillés, reste un spectacle qu'on n'oublie pas.



À 2h00 du matin les derniers visiteurs quittent le site d'observation, peut-être avons-nous suscité des vocations ? Si vous étiez présent et que cette expérience vous a donné envie d'en savoir plus, ou si tout simplement vous souhaiteriez rejoindre un groupe de personnes qui rêve régulièrement en observant les étoiles, venez nous rejoindre au sein du cercle en envoyant un courriel à contact@astrauinis.com.

• Patrice Denis





LES ANIMATIONS COMMUNALES



Cette année 2018 se termine en FÊTE, en partenariat avec la journée de Noël du comité des fêtes, le 16 décembre. Un conte pyromusical, « Le Père Noël amoureux », son et lumière accompagnés de feux d'artifices vont vous transporter dans un autre monde durant une vingtaine de minutes.

Puis le programme de l'année 2019 se dessine avec déjà plusieurs projets renouvelés et d'autres nouveaux.

Les Crocs'Mots reviennent le **18 janvier** à la bibliothèque avec cette année, un thème fantastique...

Dans le cadre du FESTIVAL SUR PAROLE, les « Amuses Gueules » viendront à la salle des fêtes le vendredi **15 mars**, à 20h30 avec Jacotte Bernard et Véronique Osmas dans « Voyage en Bus ». Embarquement immédiat pour une excursion insolite, à la fois touchante et drôle. Un voyage surprenant en compagnie de personnages bien singuliers, friands de ragots, de rumeurs, qui partagent des souvenirs et se racontent la vie... la leur et celle des autres ! (A partir de 10 ans, durée : 1 heures 10)

Une quête inter-bibliothèques, nommée « Bal(l)ade de feuilles en feuilles » aura lieu le dimanche **7 avril** avec de nombreuses découvertes en famille. Inscriptions dans vos bibliothèques.

Le **27 avril**, Henri Copin, vous présentera une facette de la langue française à sa manière, avec beaucoup d'humour et d'illustrations.

Bal disco sur la place du pressoir à partir de 18h le samedi **25 mai**. Un partenariat avec la CDA et les professeurs du conservatoire qui vont vous offrir quelques heures à danser !!!

Nous faisons appel à tous les musiciens Clavetais pour refaire une **fête de la musique le samedi 22 juin**, place du pressoir, à partir de 18h.

Merci de contacter Chantal au 06 87 68 49 12.

Le Théâtre des « Mots Debout » revient le vendredi **28 juin** avec le monde sensible et humoristique de François Morel.

La fête du village se fera cette année le samedi **13 juillet** en collaboration étroite avec le comité des fêtes. Après l'accueil des nouveaux arrivants, le méchoui reprendra ses droits et un très beau spectacle vous sera de nouveau proposé.

Le prochain numéro du Tambour vous révélera les animations du second trimestre de l'année 2019.

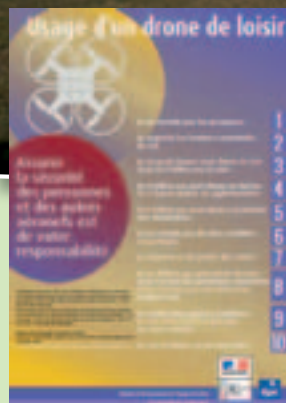
• Chantal Cherprenet-Quintin

DÉMONSTRATION DE DRONES à Clavette

Dimanche 21 octobre, le FPV Racing Club Atlantique a organisé une démonstration de courses de drones à la plaine de la Chênaie à Clavette avec des vols en continu, initiation et exposition de matériels toute la journée.

Les membres du club étaient là aussi pour vous sensibiliser aux règles de pilotage. En effet, cette manifestation est l'occasion pour le club de présenter ce sport mais aussi de rappeler que l'utilisation de drones en loisir ou en compétition est soumise à réglementation.

Les informations sont également disponibles sur le site www.gouvernement.fr et la carte des zones de restrictions est consultable sur www.geoportail.gouv.fr



Renseignements :
www.fpvrca.fr
contact@fpvrca.fr

 : [fpvracingclubatlantique](https://www.facebook.com/fpvrcatlantique)

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque de Clavette est un lieu vivant, convivial, ouvert à toutes et à tous, gratuit pour les enfants et les adultes.

Nous prêtons bien sûr des livres : romans, documentaires, policiers, BD, -adultes et enfants-, des albums pour les plus jeunes. Mais nous avons aussi de livres audio pour les personnes malvoyantes, ou ceux qui voyagent, ou tout simplement chez vous tranquillement installé dans un bon fauteuil écouter un texte dit par de grand-e-s interprètes, un plaisir. Des CDs sont à votre disposition, chansons françaises, jazz, classiques, pop et rock, chansons et histoires pour les enfants, musiques du monde.

Nos livres :

Nous faisons en sorte que nos rayons soient alimentés avec des livres récents, nous effectuons trois fois par an des achats de nouveautés.

La Médiathèque Départementale de Prêt de Charente-Maritime nous prête 400 livres qui sont renouvelés tous les six mois.

Le Médiabus de la Médiathèque Michel Crépeau nous permet d'avoir 300 documents à échanger tous les ans en juin.

Le choix de nos livres est varié, nous possédons tous les romans de Harlan Coben, de Michel Bussi, de Marc Lévy ou de Guillaume Musso. Nous avons aussi le dernier prix Goncourt attribué à Nicolas Mathieu pour « Leurs enfants après eux », « Les Bracassées » de Marie-Sabine Roger, « Un monde à portée de main » de Maylis de Kerangal, « Piranhas » de Roberto Saviano, « Chien-loup » de Serge Joncour, « Roissy » de Tiffany Tavernier, « Dix-sept ans »

d'Éric Fottorino, « L'été de nos vingt ans » de Christian Signol, le Tome 6 de la BD « Les vieux fourneaux »...

Venez nous voir ou consulter notre portail : <http://cdalarochelle.bibli.fr/>.

Cliquez ensuite, sur « bibliothèques » puis sur « Clavette », « Parcourez les rayons de la bibliothèque ». Vous avez un titre ou un auteur en tête ou pour faire une recherche, explorez les rayons... Sur le portail vous avez aussi nos dernières informations : nouveautés et animations. Vous pouvez voir votre compte : vos emprunts actuels et ceux que vous aviez fait dans les six derniers mois, réserver un livre déjà emprunté.

Horaires d'ouverture :

Les bénévoles de la bibliothèque : Chantal, Carmen, Jocelyne, Marie, Martine, Patrick et Sylviane vous accueillent les :

Lundi : 16h30 – 18h30, Mardi : 16h – 19h, Mercredi : 15h – 17h30, Vendredi : 16h – 18h30, Samedi : 10h30 – 12h30. Soit 12 heures par semaine (sauf jours fériés)

Dons de livres à la bibliothèque :

Vous désirez offrir des livres à la bibliothèque ?

Merci, c'est très sympa – MAIS... nous acceptons uniquement des livres en bon état :

- Des livres crados, écornés, pages jaunies, pages collées, pages déchirées ? Vous aimeriez emprunter de tels livres ? NON bien sûr, nous non plus.
- Des vieux livres ? NON Merci, Uniquement des livres à partir de 2010
- Des livres de poche ? Uniquement les romans policiers en ce format.

- Des livres de tourisme, des livres d'actualité politique, des mémoires de people...

NON merci, cela se démode trop vite.

Livraisons :

Vous ne pouvez pas vous déplacer : la bibliothèque vous livre vos choix de livres.

Les bénévoles de la bibliothèque municipale de Clavette vous proposent de venir à votre

domicile pour vous apporter des livres et/ou des livres à écouter.

Contactez-nous au 05 46 35 33 13 durant les heures d'ouverture pour nous communiquer vos envies de lecture ou par courriel bibliothequedeclavette@gmail.com.

Animations et activités :

- Tous les mercredis de 15h à 17h30 vous voulez apprendre à tricoter ou à vous perfectionner ? Marie est là pour vous permettre de connaître le point mousse d'un p'tit coup de pouce !

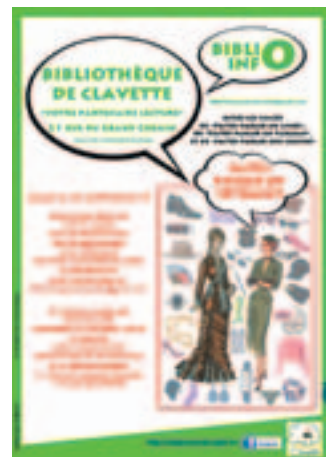
- Tous les premiers mercredis de chaque mois à 11h animation pour les petits, contes, histoires, marionnettes, kamishibais ! Les enfants accompagnés de leurs parents, grands-parents, taties, tontons, nounous et même nounours sont les bienvenus.

- Pour la 4^e année nous organisons un petit jeu : « FAITES PARLER », cette année se sera : faites parler « la mode ». Écrivez un petit texte de 10/15 lignes, racontant les états d'âme ou les réflexions d'un vêtement, ou d'un accessoire de mode... et envoyez le nous avant le 25 janvier 2019 par mail : bibliothequedeclavette@gmail.com ou par courrier : Bibliothèque de Clavette, 21 rue du Grand-Chemin. Et venez lire votre texte à la soirée « FAITES PARLER LA MODE » le 1^{er} février 2019 à 20h30 à la bibliothèque, où chaque auteur viendra lire sa nouvelle (ou la fera lire) et où tout le monde est invité à venir écouter ces belles histoires avec petite pause gourmande. A vos imaginations et à vos stylos ou à vos claviers !

- Tous les deux mois nous avons le plaisir d'accueillir un artiste pour une exposition de ses œuvres.

Après Michel Cormier fin 2018 nous recevrons le peintre Paul Robin.

• Patrick Quintin





Le Relais Assistants Maternels

Le Relais Assistants Maternels du SIVOM de la Plaine d'Aunis est situé au sein de la Maison de la Petite Enfance à La Jarrrie. Il s'agit d'un lieu gratuit d'information sur la petite enfance.

Le RAM, animé par des professionnelles de la petite enfance, accompagne les parents, futurs parents, les professionnels de l'accueil à domicile (assistants maternels et gardes à domicile) et les enfants.

Le Relais assistants maternels propose :

Aux futurs professionnels :

Des renseignements sur le métier, les conditions d'agrément, le contexte professionnel des assistants maternels ou de gardes à domicile et les démarches à suivre.

Aux professionnels

- Un espace de rencontre et d'échanges de leurs pratiques.
- Des informations sur le cadre législatif de leur métier (textes réglementaires, droit à la formation, statut...) : droits et obligations
- Un soutien et un accompagnement dans leur pratique quotidienne
- Des soirées à thèmes pour répondre à vos questions et échanger

Aux parents et futurs-parents

- Un accompagnement dans leur recherche d'un mode d'accueil.
- Une information globale sur les modes d'accueil de la petite enfance (0-3 ans) et les aides financières existantes



- Des informations sur le cadre législatif et les démarches administratives liées à leur statut d'employeur : de la réalisation du contrat jusqu'à la rupture de ce dernier
- Des soirées à thèmes pour répondre à vos questions et échanger

Aux enfants

Des matinées d'éveil, accompagnés de leur assistant maternel : espace d'éveil et d'expérimentation (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 11h30) Ces matinées ont lieu en itinérance sur le territoire et se déroulent le mardi matin à Clavette. (Le programme complet est disponible auprès du RAM.) Permanences d'information du lundi au mercredi de 14h à 18h (le mardi jusqu'à 20h) et sur rdv un samedi tous les 15 jours.

• Charlotte POULIQUEN
Coordinatrice du RAM Bout'Chou



Coordonnées :
RAM Bout'Chou
17 Place de la Mairie
17220 LA JARRIE
05 46 00 87 02 / 06 23 50 05 95
ram@sivomdelaplainedaunis.fr

Changement d'horaire

Depuis le 27 août 2018, pour répondre au mieux au besoin des familles, le multi-accueil ferme à 18h30 au lieu de 18 h.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le multi-accueil La Ribambelle :

- au 05 46 00 87 00
- ou par mail à l'adresse suivante : multiaccueil@sivom-delaplainedaunis.fr



SERVICES à la personne

Vous êtes personne âgée seul(e) ou en couple ?

Vous avez pour des raisons de santé (sortie d'hospitalisation par exemple) des difficultés à réaliser vos tâches quotidiennes : ménage, préparations de repas, courses, etc.

Afin de vous venir en aide, vous permettre de conserver votre autonomie tout en restant à votre domicile, en fonction de vos besoins et surtout de vos moyens vous pouvez faire appel

aux Associations de Service d'aide et d'accompagnement à domicile habilitées par le Département.

En mairie avec Mathilda et le CCAS, nous vous aiderons à remplir un dossier APA. Pour choisir un service d'aide à domicile, n'hésitez pas à contacter votre Caisse d'Assurance Maladie, Caisse de retraite, Mutuelle, ou le Service d'aide sociale du Département (téléphone 05 17 83 44 60 pour des renseignements et d'éventuelles aides financières).

la Charente
Maritime



Voici le lien vers la liste des associations d'aide à domicile proposées par le Département, certaines travaillent déjà sur Clavette : www.la.charente-maritime.fr/personnes-agees/rester-domicile

Le Service Militaire Volontaire



Le SMV, qu'est-ce que c'est ?

- C'est un organisme militaire destiné à favoriser l'accès à l'emploi durable par le biais d'une formation professionnelle, scolaire et civique.

Le SMV, pour y faire quoi ?

- Suivre une formation comportementale et civique ;
- Acquérir des compétences professionnelles ;
- Bénéficier d'une remise à niveau scolaire ;
- Passer le permis de conduire ;
- Développer le goût de l'effort à travers un entraînement sportif progressif.

Par où commencer ?

- Récupérer un dossier de candidature (www.le-smv.fr) sur internet, auprès des missions locales ou des agences Pôle emploi de votre département et le remplir.
- Déposer votre dossier et les pièces administratives dans le centre SMV le plus proche de chez vous.

Offres de formation professionnelle :

- Volontaire stagiaire : Agent de prévention et de sécurité, opérateur service rapide, monteur câbleur fibre optique, stratifieur MPC, menuisier aluminium, pizzaiolo, conducteur routier marchandise, agent magasinier, assistant de vie aux familles, agent polyvalent de restauration, serveur, spa bien être, carreleur, agent d'entretien du bâtiment, menuisier d'agencement nautique, ouvrier du paysage
- Volontaire technicien : Filière management

Renseignements :

3^e Régiment du service Militaire Volontaire • Rue Beauregard
BP 30522
17023 La Rochelle cedex 1
smvlarochelle@gmail.com

Recrutement :

Recrutement.smvlarochelle@gmail.com
05 16 49 34 95 - 05 16 49 34 46

Taxe de séjour communautaire

La grille tarifaire de la taxe de séjour évolue. Le 1^{er} janvier 2019, les tarifs applicables seront en effet modifiés pour certaines catégories d'hébergement, comme validé en Conseil communautaire le 5 juillet dernier.

En ce qui concerne les meublés non classés, une taxation à hauteur de 5% par personne et par nuit sera appliquée sur le coût de la nuitée dans la limite de 2,30 €.

En vous déclarant à la Mairie, la Communauté d'Agglomération vous a délivré un identifiant ainsi qu'un mot de passe de connexion vous permettant d'accéder à votre espace hébergeur via la plateforme en ligne <https://agglolarochelle.taxesejour.fr/>. Les documents d'aide à la collecte et au calcul de la taxe de séjour ainsi que l'affichage réglementaire à mettre en place dans vos hébergements y sont disponibles depuis le 1^{er} septembre 2018.

Si vous n'avez pas encore votre identifiant et mot de passe de connexion, merci de prendre contact avec le service Développement Économique de la Communauté d'Agglomération, Action Technopolitaine et Tourisme. Delphine COURAPIED : delphine.courapied@agglolarochelle.fr ou 05 46 30 34 24.

Les horaires de la Gendarmerie de La Jarrie

La brigade de gendarmerie de La Jarrie est ouverte au public du lundi au samedi de 8h à 12h (fermée les jours fériés). Elle est également joignable au 05 46 35 80 06.

En dehors de ces créneaux, vous pouvez composer ce même numéro, le renvoi de l'appel se fera automatiquement vers la brigade d'Angoulins.

Direction départementale des finances publiques de charente-maritime

Prélèvement à la source : conséquences pour les non-imposables de l'absence de dépôt de la déclaration d'impôt.

Dès cette année, la déclaration d'impôt permet d'établir le taux du prélèvement à la source. Les contribuables, en particulier les non-imposables, qui n'ont pas déclaré leurs revenus 2017 se verront attribuer un taux par défaut (au lieu du taux de 0 % qui devrait en

réalité s'appliquer). Un prélèvement sur leurs revenus pourra, par conséquent, être effectué en début d'année 2019. Il est donc indispensable qu'ils déposent, dans les plus brefs délais, leur déclaration d'impôt. Il est rappelé, que les personnes âgées de plus de 18 ans, domiciliées en France, doivent, chaque année, souscrire une déclaration de revenus. Cette obligation s'applique aux foyers et personnes imposables mais aussi aux non-imposables. Il est aussi pré-



cisé qu'en souscrivant une déclaration de revenus, les foyers et personnes non-imposables reçoivent un avis de non-imposition, indispensable pour effectuer certaines démarches et obtenir le bénéfice d'avantages fiscaux ou sociaux.



L'ART DE VIVRE

Je voulais trouver la définition de l'art en feuilletant quelques vieux dictionnaires Larousse.

Une réflexion m'est venue : l'art n'est il pas indissociable de la culture ? Elles sont l'une et l'autre personnelles, tirées de notre éducation et de notre curiosité. Comme disait Coluche « on juge celle des autres par rapport à la sienne » et ça me rassure.



Fresque Place du Pressoir par Mickaël Graça

Notre approche de ces modes d'expression se fait dès le plus jeune âge. Qui n'a pas fait ou reçu un dessin fait par un enfant de 5 ans, souvent représentant papa maman ou une maison avec un soleil.

La technique ne demande qu'à s'améliorer... Quelques grands spécialistes en la matière considèrent ces dessins comme les prémices d'une expression personnelle. La valeur de ces œuvres se calcule en additionnant l'amour que les enfants veulent nous transmettre et notre capacité à le recevoir. L'école nous initie dès les classes élémentaires aux connaissances de base. Dans toutes les sociétés dites civilisées on apprend à lire, écrire, compter, à faire du sport et des travaux manuels pour la créativité, la coordination et la dextérité. Quelques visites de musée viennent parfaire cette éducation de base. La vie nous fait oublier ce côté artistique : le mariage avec les enfants, le travail, sans doute... L'approche de la retraite et le temps que l'on a pour soi nous font redécouvrir l'Art, parfois à travers les loisirs créatifs.

La culture suit exactement le même chemin mais sa présence est tout autour de nous et dans nos vies (le cinéma, la musique, les bibliothèques, les théâtres...). Il existe même des livres « de poche » ou dématérialisés !

Faire de notre passage sur cette terre une belle vie est un Art.

Clavette, petit village de 1350 habitants à une chance incroyable depuis quelques années. Une équipe s'est formée autour de notre championne de natation Chantal.

Ils ont réouvert la bibliothèque pour les adultes et aussi pour tous les enfants.

Aujourd'hui elle accueille aussi des expositions de peintures, de photos, des rencontres avec des écrivains avec des cuisiniers, des artisans...

Ils ont créé un club Histoire avec des bénévoles passionnés et passionnants...

Cela prouve qu'avec du courage et de l'intelligence (deux qualités qui ne s'usent pas quand on s'en sert) on peut protéger une culture que le monde entier nous envie. L'art et la culture font partie de notre patrimoine et notre histoire. A travers eux c'est une forme de liberté d'expression qui nous accompagne toute notre vie, on l'appelle la « culture générale ».

Ce n'est pas par hasard que l'inquisition brûlait les livres ou que des extrémistes détruisent toujours les monuments, interdisent la musique et restreignent l'accès à la lecture.

Vous allez me dire « oui mais l'art dans tout cela ? » à Clavette ? Certes nous n'avons pas de galerie, mais nous avons des expos !

Vous savez le ciel la nuit il est noir, mais si on lève les yeux on y voit des étoiles. Les artistes dans notre commune ont du mal à les compter : peintres sur soie ou sur motos... portraitistes, paysages, art de la rue ou animaliers... sans oublier des sculpteurs, des photographes, des chanteurs, des danseurs, des musiciens, en graine ou un peu plus célèbres.



**Tous ces talents
changent notre univers.**

Clavette un pays où il fait bon vivre et où ces étoiles s'appellent : Alain et Yolande Doisneau, Valérie Hiot, Julie Potier, Michel et Marie-Thérèse Cormier, Joël Lascaud, Cyrille Bethencourt, Mickaël Graça, Danièle Rouaud, etc.

• Gilles Gazeau

agenda

DÉCEMBRE 2018

- **Journée de Noël**
dimanche 16 décembre
Salle des fêtes et place du Pressoir
- **Conte de Noël**
« Le père Noël est amoureux »
dimanche 16 décembre - 17h30
Plaine de la Chênaie

JANVIER 2019

- **Expo Paul Robin / vernissage démonstration**
samedi 5 janvier - 14h30
Bibliothèque
- **Animations enfants**
mercredi 9 janvier - 11h
Bibliothèque
- **Crocs Mots**
vendredi 18 janvier - 20h30
Bibliothèque
- **AG comité des fêtes**
lundi 21 janvier
Salle des fêtes
- **Vœux du Maire**
vendredi 25 janvier - 18h30
Salle des fêtes

FÉVRIER 2019

- **Faites parler la mode**
vendredi 1^{er} février - 20h30
Bibliothèque
- **Animations enfants**
mercredi 6 février - 11h
Bibliothèque
- **Belote**
dimanche 10 février
Salle des fêtes

MARS 2019

- **Animations enfants**
mercredi 6 mars - 11h
Bibliothèque
- **Vide dressing**
dimanche 10 mars
Salle des fêtes
- **Festival sur parole**
vendredi 15 mars - 20h30
Salle des fêtes
- **Cérémonie du 19 mars**
mardi 19 mars - 11h
Cimetière - Salle des fêtes

AVRIL 2019

- **Balade de feuilles en feuilles (rallye inter-bibli)**
dimanche 7 avril
Bibliothèque
- **Animations enfants**
mercredi 10 avril - 11h
Bibliothèque
- **Pâques**
lundi 22 avril
City parc
- **Rencontre avec Henri Copin**
samedi 27 avril - 11h
Bibliothèque

MAI 2019

- **Carnaval**
vendredi 4 mai
Plaine de la Chênaie
- **Cérémonie du 8 mai**
mercredi 8 mai - 11h
Cimetière - Salle des fêtes
- **Baby grenier**
samedi 22 mai
City parc
- **Bal disco**
samedi 25 mai - 18h
Place du Pressoir
- **Élections Européennes**
dimanche 26 mai
Ancienne bascule

JUIN 2019

- **Kermesse des écoles**
City parc
- **Animations enfants**
mercredi 5 juin - 11h
Bibliothèque
- **Fête de la musique**
samedi 22 juin - 18h
Place du Pressoir
- **Théâtre des mots debout : François Morel**
vendredi 28 juin - 20h30
Salle des fêtes
- **Fête des voisins**
samedi 29 juin
City parc

MAIRIE DE CLAVETTE

lundi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30
mardi : 8h30-12h00
mercredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30
jeudi : 8h30-12h00
vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-16h30

Tél. : 05 46 35 81 57

Mail : infos@mairie-clavette.fr - Site : www.clavette.fr

 Mairie de Clavette 17220

NUMÉROS UTILES

SERVICES

Cabinet Infirmier : Mylène Lucky :	07 85 55 57 01
Assistante de vie : Valérie Hiot :	06 22 17 54 31
Masseur Kinésithérapeute : Tran Tuong Vi :	05 46 67 37 62
Maison de repos :	05 46 68 41 41
École de Clavette :	05 46 35 33 53
École de Montroy :	05 46 55 07 56
Collège La Jarrie :	05 46 35 90 54
Gendarmerie La Jarrie :	05 46 35 80 06
Le Relais d'Assistantes Maternelles La Jarrie :	05 46 00 87 02
Multi-accueil La Ribambelle	05 46 00 87 00
Aide à l'emploi : - Aigrefeuille :	05 46 27 53 07
- La Jarrie :	05 46 35 92 52
Mission Locale :	05 46 27 65 20
Assistante sociale :	05 17 83 44 60
Conciliateur de justice :	06 84 40 36 47
Sivom de la Plaine d'Aunis :	05 17 67 15 10
CdA La Rochelle (standard) :	05 46 30 34 00
La RESE :	05 46 35 68 24
Déchèterie :	0800 535 844
Presbytère d'Aigrefeuille :	05 46 35 51 01
Taxi de Clavette :	06 84 75 69 64

ASSOCIATIONS

Comité des fêtes :	06 16 48 81 79
Association Parents d'Élèves Clavette-Montroy :	06 73 65 64 44
Association de chasse :	06 61 59 20 78
Les Petits Loups (Football 3/6 ans) :	06 16 48 81 79
Art de la Soie :	05 46 35 09 79
PAPJ (Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes) :	05 46 01 97 69
CDIJ (Centre Départemental d'Informations Jeunesse) :	05 46 41 16 36
UDAF (Médiateur familles) :	06 33 97 91 18

COMMERÇANTS / ARTISANS

Alizés piscines.....	06 88 11 61 32
Arroscope (piscine, arrosage).....	05 46 34 30 80
Boulangerie Le Jeun' Épi	05 46 35 00 01
Coudreau Agencement (rénovation).....	06 49 10 98 03
Chambres d'hôtes « La Collégiale »	06 87 68 49 12
Crêpes en poch'	05 46 01 23 89
Dandonneau Dominique (primeur)	05 46 67 50 49
Easy Permis (auto école).....	06 88 46 98 78
JBG (réparation navale).....	06 62 26 21 93
Kiki Pizz	05 46 35 13 97
KP Coiffure (coif. à domicile).....	06 64 43 59 07
La Cuillère d'Olives (traiteur oriental)	05 16 49 05 36
La Ferme De Pommerou (restaurant).....	06 33 17 00 19
Le Café de la Paix	05 46 35 87 17
L'Échappée Deuche (visites touristiques).....	06 10 80 77 53
Le Salon d'Émilie (coiffeuse).....	05 46 68 02 58
Les Ciseaux Mobiles (coif. à domicile).....	06 83 38 55 86
Les Filles à Marier (fleuriste)	09 67 44 51 79
L'O-Ré du Bois (menuisier)	05 16 07 00 82
Maison Bebiu	06 17 75 04 10
Martin Corinne (coif. à domicile).....	06 89 94 32 06
Panam'Alu.....	06 01 95 97 78
Pinho Services.....	06 95 12 22 93
Planet' Auto :	06 16 79 37 89
Sarl A. Suli Carrelage.....	06 77 36 53 15
Sarl Martin Freddy.....	06 07 24 69 36

Cette liste n'est pas exhaustive, merci de nous signaler tout complément ou modification

Bulletin municipal de Clavette • Dépôt légal : ISSN 1274-7696-X • Directrice de publication : Sylvie Guerry-Gazeau

Création IROKWA • Impression iro 05 46 30 29 29 - www.iro-imprimeur.com

 PEFC 10-32-3010 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

) www.clavette.fr (